



ESPOIR. «Quand je mourrai, j'irai au paradis. C'est en enfer que j'ai passé ma vie. J'ai gâché ma vie, combien de ruptures, combien de blessures.»

Daniel Darc dans sa chanson *J'irai au paradis*. L'ex-Taxi Girl est décédé le 28 février à l'âge de 53 ans. Il aurait succombé à un mélange de médicaments et d'alcool.

HENRI ROORDA REDÉCOUVERT

Les éditions parisiennes Allia mettent le chroniqueur lausannois Henri Roorda à l'honneur en publiant *Les saisons indisciplinées*, somme de ses chroniques, rédigées entre 1917 et 1925 pour la *Tribune de Genève* et la *Gazette de Lausanne*. Ce professeur de mathématiques y évoque le féminisme, la pilosité ou la fondue. Humour en demi-teinte d'un homme qui finit ruiné et mit fin à ses jours en 1925. Sa dernière chronique s'intitulait *Regards*. «Les regards dont je parle sont parfois les appels d'un cœur affamé», écrivait-il. **o JB**

SPIELBERG À CANNES

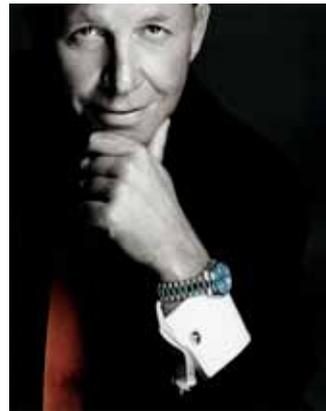


Le Festival de Cannes a annoncé que le jury de sa 66^e édition (du 15 au 26 mai) serait présidé par l'Américain **Steven Spielberg**, qui succède ainsi à l'Italien Nanni Moretti. «Comme on dit outre-Atlantique, a indiqué le président de la manifestation Gilles Jacob, Steven Spielberg est un *regular* de Cannes.» Pas vraiment: parmi les près de trente longs métrages qu'il a signés, seuls quatre ont été dévoilés à Cannes, dont un seul en compétition: *Sugarland Express* en 1974. A titre de comparaison, Moretti a été six fois en compétition alors qu'il n'a réalisé que onze films. **o SG**

Un dinosaure s'en est allé

Patrick Heiniger, patron de Rolex pendant plus de quinze ans, est décédé. Hommage.

HORLOGERIE. Patrick Heiniger, patron de Rolex de 1992 à 2008, s'est éteint à 62 ans, à Monaco. La première et la dernière fois que je l'ai rencontré, c'était en juin 2003. Il portait une large et superbe cravate orange. J'avais mis quinze ans pour obtenir une interview de cet homme affable, qui avait quasiment hérité de son père André une société n'appartenant ni à l'un ni à l'autre. Rolex était et est toujours aux mains de la Fondation Wilsdorf. Après l'entretien, il me serra la main en me disant avec un large sourire: «On se revoit dans quinze ans!» Patrick Heiniger était totalement identifié à la marque à la couronne, fasciné par son intemporalité. «Elle me fait penser à un dinosaure qui traverse le temps», me dit-il. Et quand je



PATRICK HEINIGER II a apporté un nouveau souffle industriel à Rolex.

lui fis remarquer que les dinosaures avaient fini par disparaître, il répliqua: «Oui mais cela a pris des millions d'années. Si Rolex dure encore des millions d'années, nous sommes encore du bon côté de la barrière.»

Cette fois, le voilà définitivement de l'autre côté de la barrière, celui qui fit de Rolex, dans la foulée de son génial et autoritaire père, la locomotive du marché horloger du luxe, éternelle rivale des marques Omega (Swatch Group) et Cartier (Richemont). C'est aussi sous son autorité que la société s'est profondément réorganisée sur les trois sites des Acacias, de Chêne-Bourg et de Plan-les-Ouates, bijou de technologie industrielle.

Se montrer sans être ostentatoire, innover sans cesse sans en avoir vraiment l'air, rester désirable auprès des jeunes générations sans brusquer les anciennes: les successeurs de Patrick Heiniger se doivent, à leur tour, d'imaginer de nouveaux dinosaures. **o PHILIPPE LE BÉ**

Les Etats-Unis durcissent le ton envers les banques

Une nouvelle stratégie accroît le risque de poursuites contre les employés d'établissements suisses.

AVEU. Lundi, la banque Wegelin a été condamnée à 58 millions de dollars d'amende par un tribunal new-yorkais. Mais la principale victoire engrangée par la justice américaine est d'avoir obtenu un aveu de culpabilité de la part de l'établissement saint-gallois, le premier dans le cadre des multiples affaires d'évasion fiscale entre la Suisse et les Etats-Unis. Il a été précédé par celui de la filiale japonaise d'UBS, condamnée en décembre à 1,4 milliard de francs pour avoir manipulé le taux du Libor. Ce n'est pas une coïncidence. «On

assiste à un retour de balancier après l'indulgence de la dernière décennie, lorsque les banques s'en tiraient systématiquement avec un accord leur évitant des poursuites, dit James Copland, du Manhattan Institute for Policy Research. Le Département de la justice a été accusé de complaisance et il veut casser cette image.» Le fait de s'en prendre à une filiale, comme dans le cas UBS, ou à un établissement qui ne possède pas de base aux Etats-Unis, comme dans le cas Wegelin, représente «le compromis idéal», juge Evan

Barr, un ancien procureur fédéral qui travaille pour le cabinet Steptoe & Johnson. «Les conséquences sont limitées pour la maison mère: elle ne perdra pas sa licence bancaire, mais le gouvernement peut se targuer d'avoir agi avec sévérité», détaille-t-il. James Copland craint toutefois que cette nouvelle stratégie n'augmente le risque de poursuites contre les employés de ces institutions, sans permettre l'imposition de sanctions plus sévères. «On ne peut pas mettre une banque en prison.» **o JZ**